GRAND PRIX MID AM DE CRÉCY
Samedi 16 & Dimanche 17 Octobre 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2021 édité par la FFGolf et ceux du R&A.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs licenciés FFGOLF ou d'une Fédération étrangère reconnue, dans la limite d'index fixée par le Comité de l'épreuve.

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 78 dont 21 places réservées aux dames et 10 wild cards.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre ci-dessous à la date de clôture des inscriptions :
- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames qui seront attribuées par ordre des index,
- par l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs,
- par l'ordre des index,
- par l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour

1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4 - repères de départ : blancs
1 série Dames : index inférieur ou égal à 15.4 - repères de départ : bleus

DÉROULEMENT DE L'EPREUVE

Journée de reconnaissance sur réservation en semaine **au 01 64 75 34 44 ou info@domainedecrecy.com**. Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées.
Samedi 16 octobre & Dimanche 17 octobre : 1er et 2ème tour.

Les 3 premiers en brut Messieurs seront récompensés.
Les 3 premières en brut Dames seront récompensées.

En cas d'égalité pour le 1er prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous du tour 2.

ENGAGEMENT

Lundi 13 Septembre 2021 : ouverture des inscriptions.
Lundi 4 Octobre 2021 : date limite d'inscription.
Mardi 5 octobre 2021 : publication de la liste des joueurs retenus.

- Adultes : 80 €
- Membres du club : 30 €

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

COMITÉ DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.